

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Compte rendu de la séance du 20 novembre 2023

Présidente de la séance : Martine JOSEPH

Secrétaire de la séance : Dominique LEGER

<u>En exercice :</u> 17	<u>Sont présents :</u> Jeannine FOURNIER, Liliane GOUJAT, Martine JOSEPH, Marie-Christine KITYNSKI, Dominique LEGER, Michèle LONGUEVILLE, Angélico MATTIONI, Sylvie SCHUFT, Chantal WILLEMS
<u>Présents :</u> 9	<u>Absents et Excusés :</u> Patricia BAYETTE, Jean-Louis CANOVA, Christelle CHAUMART, Sylviane ANTOINE, Lydie LERECH, Hélène THEVENIN
<u>Votants :</u> 11	<u>Représentés :</u> Patrick ROBERT représenté par Marie-Christine KITYNSKI, Denis VARNIER représenté par Martine JOSEPH
	<u>Secrétaire de séance :</u> Dominique LEGER

La condition de quorum n'étant pas remplie lors de la réunion initiale prévue le 14 novembre ; cette seconde assemblée, réunie pour statuer sur le même ordre du jour que la précédente, est ouverte sans condition de quorum.

Madame JOSEPH Martine prend la présidence et dénombre 9 membres régulièrement présents.

Dominique LEGER a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE : Le compte rendu de la séance du 3 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

1/ Politique de la ville, habitat, logement (8.5) : Renouvellement des bons de Noël aux habitants âgés de plus de 70 ans,

2/ Politique de la ville, habitat, logement (8.5) : Renouvellement des colis de Noël aux plus de 70 ans placés,

Questions, suggestions diverses et informations

Délibérations du conseil :

1/ DE 2023 021 : Renouvellement des bons de Noël aux habitants âgés de plus de 70 ans

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS a pour coutume d'adresser à ses habitants âgés de plus de 70 ans un bon de Noël. Il s'agit d'une marque de solidarité envers les anciens de la commune, mise en place il y a plusieurs années, et renouvelée chaque année. La valeur du bon est fixée à 20€ depuis 2020.

La Vice-Présidente du CCAS propose au Conseil d'Administration de renouveler ce bon pour 2023.

Après en avoir délibéré,

le Conseil d'Administration, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- DECIDE d'approuver la reconduction du bon pour 2023,
- DECIDE de maintenir le montant du bon à 20€,
- DECIDE que le commerçant auquel ce bon sera présenté devra être installé à ANCERVILLE ou desservir la Commune lors de ses tournées,
- DECIDE que le bon devra être dépensé avant le 8 janvier 2024.

2/ DE 2023 022 : Renouvellement des colis de Noël aux plus de 70 ans placés

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS offre un colis de Noël à la place du bon, à ses habitants âgés de plus de 70 ans placés en maison de retraite ou long séjour. Il s'agit d'une marque de solidarité envers les anciens de la commune, mise en place il y a plusieurs années, et renouvelée chaque année.

Avant la Covid-19, divers achats étaient réalisés pour confectionner des colis à offrir ; depuis la Covid-19, ce sont des cartes cadeaux qui sont offertes en fin d'année.

Cette année, la Vice-Présidente propose aux membres du CCAS de renouveler le colis ou la carte cadeau, d'une valeur de 20€, identique au montant du bon.

Après en avoir délibéré,

le Conseil d'Administration, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- DECIDE de reconduire l'achat de cartes cadeaux d'un montant de 20€,
- DEMANDE de répertorier les aînés concernés, auprès des maisons de retraite et longs séjours,
- AUTORISE le Président du CCAS à passer commande auprès du magasin Leclerc, une fois la liste des bénéficiaires établie.

Affaires non soumises à délibérations :

*** CALENDRIER DU SOUVENIR FRANCAIS :**

> En 2021 et 2022, un calendrier du Souvenir Français avait été ajouté au colis (valeur 5€). L'an dernier, le Souvenir Français n'avait plus assez de calendrier, il ne leurs en restait plus que 5, et les membres ne souhaitaient pas nécessairement poursuivre cet achat après des retours mitigés.

Cette année encore, il n'est plus possible d'en prendre, les commandes étant passées beaucoup plus tôt dans l'année (courant juin).

Le thème était sur les services médicaux. L'an prochain, ce sera le thème de l'aviation – du transport – le paquebot Paquet devrait y figurer.

La question se pose d'acheter ou non des calendriers pour l'an prochain ?

Après échanges, les membres s'accordent pour en commander une vingtaine chaque année, qui seront utiles aux personnes valides et qui pourront-être consultés par les familles des personnes invalides.

Ces achats de calendriers seront donc à remettre à un ordre du jour ultérieur, au moment des commandes prises par le Souvenir Français.

*** ASSOCIATIONS ET SERVICES AUX PERSONNES A PROXIMITE :**

> Participation à l'anniversaire des 10 ans de l'association Interm'aides 55. Martine souligne le travail formidable des agents et bénévoles de cette plateforme d'Accompagnement et de répit pour les proches aidants de personnes atteintes de maladie neuro-dégénérative.

> Information aux membres sur les services de transport auxquels les Ancervillois peuvent bénéficier, afin qu'ils relaient l'information auprès de personnes qui pourraient-être demandeuses.

Il y a un service de transport à la demande, mis en place par la Codecom des portes de meuse, et un service mobilité « Roule en Meuse », proposé par le Département.

> Lors d'une réunion de l'association des maires à Chardogne, le 16 novembre, Martine a découvert le DAC 55. Elle explique aux membres qu'il s'agit d'un organisme (ancien MAIA) qui a 4 cellules en Meuse, avec un numéro unique, et qui « informe », « oriente » et « accompagne », toute personne qui aurait des besoins concernant le domaine de la santé.

Levée de la séance à 15h.

Le secrétaire de séance,
Dominique LEGER

La Présidente de séance,
Martine JOSEPH